

Отримано: 14 квітня 2019 року

Прорецензовано: 22 травня 2019 року

Прийнято до друку: 23 травня 2019 року

e-mail: kitevs@i.ua

DOI: 10.25264/2519-2558-2019-6(74)-61-64

Svitlana Ibraguimova. Caractéristiques linguistiques générales de la communication scientifique dans les textes des brevets d'invention. *Наукові записки Національного університету «Острозька академія»: серія «Філологія»*. Острог: Вид-во НаУОА, 2019. Вип. 6(74), червень. С. 61–64.

УДК 811.133.1'25(0,75.8)

Svitlana Ibraguimova,*professeur de français du département de la théorie, de la pratique et de la traduction du français,
Université nationale technique de l'Ukraine «Institut polytechnique de Kiev Igor Sikorsky»***CARACTERISTIQUES LINGUISTIQUES GÉNÉRALES DE LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE DANS LES TEXTES DES BREVETS D'INVENTION**

L'étude de la spécificité des textes techniques et scientifiques y compris des textes des brevets d'invention est la base de la portée primordiale dans la formation universitaire de futurs professionnels dans le domaine de la traduction de spécialité.

L'article proposé examine les caractéristiques linguistiques générales des textes du discours scientifique auxquels appartiennent les brevets d'invention français et canadiens. Le brevet d'invention est un document technique ayant ses particularités de traduction liées aux caractéristiques typiques des textes du discours scientifique à savoir le souci de précision et de concision de l'information présentée, le style laconique du discours, l'abondance en termes spécialisés et difficultés de traduction surtout dans le contexte insuffisamment développé dans les spécifications, listes et index des pièces jointes, schémas, dessins.

On fait l'étude théorique basée sur les recherches de différents scientifiques sur les particularités structurelles, les caractéristiques linguistiques générales des textes écrits francophones.

L'objet de l'analyse est considéré par l'ensemble des catégories linguistiques, des formes et des constructions pertinentes des brevets d'invention. Ce sont les moyens caractéristiques pour la forme écrite de la communication scientifique tels que: l'articulation logique correcte, la précision et la condensation sémantiques, le souci de l'impersonnalité de l'auteur, l'exactitude et la cohérence, l'absence de la subjectivité et la bonne construction textuelle.

Mots-clés: *communication scientifique, textes techniques, brevet d'invention, caractéristiques linguistiques, spécificité structurelle, effet pragmatique.*

Ібрагімова Світлана Володимирівна,*старший викладач кафедри теорії, практики та перекладу французької мови,
Національний технічний університет України «Київський політехнічний інститут імені Ігоря Сікорського»***ЗАГАЛЬНІ ЛІНГВІСТИЧНІ ХАРАКТЕРИСТИКИ ПИСЬМОВОЇ КОМУНІКАЦІЇ В ТЕКСТАХ ПАТЕНТІВ НА ВИНАХІД**

У пропонованій статті розглядаються лінгвістичні особливості французьких та канадських текстів патентів на винахід. Представлено аналіз теоретичних поглядів різних науковців щодо композиційної структури, лінгвістичних та прагматичних характеристик письмових технічних текстів, до яких відносяться патенти на винахід. Докладно описуються основні мовні характеристики франкомовних патентів, їх вплив на досягнення прагматичного ефекту та важливість подальших розробок, орієнтованих на університетську підготовку фахівців у галузі професійного письмового перекладу франкомовних технічних текстів наукового дискурсу українською мовою.

Ключові слова: *письмова комунікація, науковий дискурс, франкомовні патенти на винахід, структурно-композиційні, мовні характеристики, комунікативні та прагматичні особливості текстів, прагматичний ефект.*

Svitlana Ibraguimova,*Senior French teacher from the Department of Theory, Practice and Translation of French,
National Technical University of Ukraine "Igor Sikorsky Kyiv Polytechnic Institute"***GENERAL LINGUISTIC CHARACTERISTICS OF WRITTEN COMMUNICATION IN THE TEXTS OF PATENTS FOR AN INVENTION**

The study of the peculiarities of technical and science texts, including the texts of patents, is the basis of the prior scope in the university education of future professionals in the field of specialty translation. The proposed article considers the general linguistic characteristics of the texts of scientific discourse, which include French and Canadian patents. The patent for an invention is a technical document having its particularities of translation related to the characteristics which are typical for the texts of the scientific discourse. Consequently, special attention should be given to precision and brevity of the information presented, the laconic style of the speech, proper use of the specialized terms becoming especially important in the course of dealing with the specifications, lists and indexes of the attachments, diagrams, drawings as special types of technical documents. The theoretical research is based on the works of different scientists on the structural particularities and the general linguistic characteristics of the French written texts. The subject of the analysis covers all the linguistic categories, forms and relevant constructions of patents. These are the characteristic means for the written form of scientific communication such as: the correct logical articulation, the semantic precision and condensation, the impersonality of the author, the accuracy and coherence, the absence of subjectivity and good textual construction.

Key words: *scientific communication, technical texts, patent of invention, linguistic characteristics, structural specificity, pragmatic effect.*

Présentation du problème scientifique et de son importance. Plusieurs linguistes et spécialistes comme Vigner, Garvey, Griff, Balmet et Legg, Lerat et d'autres [1; 2; 3; 6] ont attiré leur attention à la spécificité de la communication scientifique. La communication scientifique peut être présentée sous deux formes: orale et écrite. Pour les cours universitaires liés à la traduction écrite des textes français techniques et scientifiques, il est important de mettre l'accent majeur sur sa forme écrite et ses capacités du transfert

du savoir scientifique dans un texte spécialisé logique et cohérent. Ce qui nous intéresse ce sont les moyens caractéristiques pour la forme écrite de la communication scientifique tels que: l'articulation logique correcte, la précision et la condensation sémantiques, le souci de l'impersonnalité de l'auteur, l'exactitude et la cohérence, l'absence de la subjectivité, la bonne construction textuelle. Dans les programmes universitaires la formation des étudiants philologues orientée vers la traduction professionnelle de ce type de textes exige la nécessité de la recherche et l'élaboration ultérieure[5]. Cela justifie l'intérêt et l'**actualité** de notre étude.

L'objectif du travail vise à établir les particularités linguistiques de la communication scientifique écrite en faisant la recherche sur les caractéristiques linguistiques générales et les particularités des textes français des brevets d'invention.

Différents approches de la définition du concept étudié. Il faut commencer d'abord par la définition de la communication scientifique. Les spécialistes la considèrent comme la transmission d'un message codé par un émetteur appelé aussi l'auteur du message à celui à qui ce message est destiné appelé aussi le destinataire ou le récepteur décodant ce message envoyé [1 ; 5]. Malgré cette définition claire et précise, la communication scientifique à l'heure actuelle suscite des débats théoriques. En premier lieu, le point de départ de ses débats est son moyen de communication différent de la communication générale, à savoir: la langue de spécialité ou spécialisée. Autre point de divergence se situe au niveau du texte écrit, car la communication scientifique englobe de différentes caractéristiques qui l'opposent aux autres types de textes: la structure du texte scientifique et technique, ses caractéristiques exigent que ce texte soit clair et précis pour garantir la transmission du savoir scientifique d'une manière plus facile à comprendre et accessible.

Vue la quantité considérable de la documentation technique francophone, il est nécessaire de préciser qu'elle comporte une multitude de types de document tels que brevet, passeports, formulaires, revue, instruction, mode d'emploi, notice, spécification, projets, calculs, dessins, prospectus, brochures, articles publicitaires, etc [3]. Les spécialistes distinguent:

1. Textes de sciences pures (documents de recherches, communications des savants dans des revues savantes);
2. Textes de sciences appliquées (documents de secteur de la fabrication, des brevets et des notices);
3. Textes techniques (documents techniques de la vente, des notices, et des publicités) [4].

L'importance de la traduction des documents techniques et scientifiques n'est pas négligeable.

Le brevet d'invention est un document se rapportant à la documentation technique ayant ses particularités de traduction liées aux caractéristiques typiques des textes du discours scientifique à savoir le souci de précision et de concision de l'information présentée, le style laconique du discours, l'abondance en termes spécialisés et difficultés de traduction surtout dans le contexte insuffisamment développé dans les spécifications, listes et index des pièces jointes, schémas, dessins.

La traduction du brevet d'invention exige non seulement l'objectivité, l'exactitude, la précision, la concision, la connaissance préalable de l'information et des concepts, des notions et des principes du domaine traité, mais, également, la connaissance approfondie de la langue du texte, de sa terminologie appropriée et la manière de la traiter pour rendre le texte cible adéquat du point de vue de la terminologie et du style convenable.

Avant de procéder à l'analyse linguistique du brevet d'invention, il est indispensable de définir ses caractéristiques extralinguistiques qui sont importantes pour le traducteur professionnel et qui ne sont pas à négliger par le traducteur débutant ou non spécialiste.

Le brevet est un document officiel juridique qui protège une innovation technique, c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une nouvelle solution technique à un problème technique donné. En France, la procédure de la délivrance d'un brevet d'invention est liée à l'organisme officiel appelé l'Institut National de la Propriété Industrielle. Une personne (le demandeur) dépose auprès d'un office des brevets pour la délivrance d'un brevet d'invention:

- 1) *une requête, définie comme demande adressée à une autorité,*
- 2) *une description de l'innovation technique,*
- 3) *des informations relatives au demandeur.*

Au Canada, les règles sur les brevets sont prescrites par la *Loi sur les brevets*. Le paragraphe 27 de la Loi citée exige que la demande de brevet canadienne doive contenir [1]:

- *un abrégé*
- *la description,*
- *des dessins,*
- *des revendications.*

Il existe des critères stricts pour l'abrégé canadien:

Il doit être rédigé (en anglais ou en français) en des termes facilitant la compréhension de la question technique ou de la nature de la solution du problème technique par l'intermédiaire de l'invention et de son usage principal. Il doit également comporter un résumé bref (comptant au plus 150 mots), accompagné de la formule (chimique ou mathématique) caractérisant le mieux l'invention, sans dessins.

Une partie importante de l'abrégé est la précision du domaine technique auquel se rattache cette invention.

Il commence sur une page séparée des autres parties de la demande de brevet avec un en-tête séparé. Cet en-tête peut faciliter la recherche dans des bases de données.

Il y a aussi des exigences pour le texte de l'abrégé. Il doit être compris par les scientifiques, les spécialistes et les techniciens désirant obtenir des renseignements sur les demandes de brevets disponibles du public. Son texte est l'instrument d'identifier vite les éléments pour que le lecteur puisse décider la justification de l'examen plus détaillé du document sans présenter l'information sur les mérites supposés ou les applications hypothétiques de l'invention en éliminant la comparaison de l'invention avec celles antérieures.

Pour le traducteur technique, l'intérêt réside dans la traduction de la description de l'innovation technique qui est l'objet d'échange de l'information technique et scientifique aux niveaux nationaux et internationaux.

Après avoir présenté les caractéristiques extralinguistiques et les particularités structurelles liées aux buts pragmatiques du brevet, examinons ses principales caractéristiques linguistiques faites sur l'étude des brevets d'invention tirés des domaines: Bâtiment, Chimie, Électricité, Ingénierie, Technologie et transport, Transmission, Physique, Santé [2, 3, 4, 5, 6, 7].

La première caractéristique linguistique du texte du brevet d'invention est la prédominance des phrases déclaratives par opposition aux phrases interrogatives, exclamatives et impératives. En effet, l'emploi de la *phrase déclarative* est de forte fréquence car elle sert à:

1) décrire un phénomène: *L'invention se rapporte à un dispositif onduleur à valves commandées qui sont montées en pont et avec diodes de récupération elles aussi montées en pont, ce dispositif étant du type dans lequel les points-milieu du pont de 5 diodes de récupération sont reliés aux points-milieu correspondants du pont de l'onduleur* [2].

2) énoncer un fait: *Le principe d'un ensemble préfabriqué intégrable dans une centrale électronucléaire à terre, est connu par EP0061573, qui décrit que la structure flottante comporte tout le NSSS* [4].

3) introduire des données chiffrées: *Au dessin annexé : les figures 1 et 2 sont des schémas de principe d'un dispositif d'aide à la commutation et de récupération d'énergie utilisable dans un convertisseur-onduleur selon l'invention* [2].

4) établir un rapport de cause entre des faits, des événements, des phénomènes: *A cette fin, l'invention porte sur un ensemble du type précité* [5].

5) formuler sa thèse: *Chez l'homme, les traumatismes crâniens sont la principale cause de mortalité, de coma et de handicap sévère avant 45 ans* [7].

6) exposer une thèse adverse: *Malgré cette exigence de contenir la masse/taille de cette structure préfabriquée, celle-ci peut intégrer les principaux équipements chaudronnés des circuits primaire et secondaire principaux [...]* [3].

7) formuler une hypothèse, une conclusion: *Il va de soi que diverses autres applications du dispositif pourront être imaginées par l'homme du métier sans sortir du cadre de l'invention* [1].

La deuxième caractéristique générale du texte technique et scientifique y compris celui du brevet d'invention est *la tendance à la dépersonnalisation et à la distanciation de l'auteur par rapport à ses propos*. Elle s'explique par :

1. la prédominance de la 3^e personne du singulier et du pluriel: *Le cœur n'est pas chargé dans la cuve 3* [4].

2. l'emploi du pronom *on* indéfini: *On voit apparaître une limitation à l'augmentation de la puissance $P = VI$ disponible aux bornes de la charge et à celle de la fréquence de fonctionnement* [2].

3. l'absence des 1^{re} et 2^e personnes du singulier,

4. l'emploi de *phrases impersonnelles*: *Il est donc difficile de débrancher la prise d'alimentation au moment où l'on veut interrompre physiquement l'alimentation électrique vers l'appareil* [2].

5. l'emploi de *phrases passives* sans complément introduit par la préposition *par*: *Souvent, les appareils électriques sont placés entre ou sur des mobiliers qui couvrent les prises de courant électrique* [2].

La perspective atemporelle des textes techniques des brevets d'invention s'explique par:

1. la prédominance du présent de l'indicatif: *Dans ce contexte, l'invention vise à proposer un ensemble pour la construction d'un réacteur nucléaire qui ne présente pas des défauts ci-dessous* [4].

2. l'emploi occasionnel du passé composé et du futur de manière à faire des liens entre les paragraphes ou différentes parties du brevet ou pour illustrer une idée: *Pour exemple, on pourra avoir une limitation à 16 A, pour prévenir un court-circuit risquant d'endommager la prise* [1].

3. l'emploi occasionnel du subjonctif, du conditionnel et autres temps du passé (en général, ce phénomène est soumis aux règles de la concordance des temps): *[...] lors d'essais cliniques afin de détecter et de quantifier des lésions du cerveau, lors de période de rémission, par exemple suite à un traumatisme cérébral de quelque nature que ce soit ou d'origine traumatique, anoxique ou hémorragique* [7].

La complexité de la structure de la phrase est la troisième caractéristique linguistique générale du brevet d'invention. Illustrons cette thèse par le fait que dans le brevet d'invention «*Onduleur à transistors ou à thyristors à récupération d'énergie*» la longueur minimale de la proposition atteint 13 mots, sa longueur moyenne est de 92 mots, la phrase la plus longue contient 172 mots ; dans le brevet d'invention «*Système robotisé pour le déplacement d'un outil guidé à distance*» la longueur minimale est de 17 mots, celle moyenne est de 41 mots, celle maximale est de 130 mots [6,7].

La complexité de la structure de la phrase du texte du brevet d'invention se caractérise aussi par:

1. la présence fréquente d'*au moins trois verbes conjugués* par phrase graphique, donc la présence d'*au moins deux subordonnées à verbe conjugué* (subordonnée relative, circonstancielle ou complétive): *Dans le cadre de la présente invention, une enveloppe est dite "souple" ou "flexible" lorsqu'elle est formée d'un film qui ne supporte pas son propre poids* [5].

2. la présence de *phrases coordonnées* par *et, mais, car, c'est-à-dire, c'est pourquoi, puis, etc.* ou encore jointes à l'aide du *deux-points* ou du *point-virgule*: *A cela, peuvent s'ajouter des troubles neuropsychologiques comme l'anosognosie, c'est-à-dire la perte de conscience de ses propres troubles qui rendent l'évaluation encore plus subjective* [7].

3. la présence fréquente de *plusieurs compléments du nom* à l'intérieur des groupes nominaux et de compléments du nom comprenant une subordonnée relative: *Ce déplacement en translation est assuré par quatre roues dentées disposées deux à deux symétriquement autour du support et dont l'excentricité du montage permet une translation dans une direction donnée et dans sa direction perpendiculaire pour transcrire le mouvement de translation de la sonde fictive en des coordonnées cartésiennes reproductibles* [6].

4. l'emploi du *participe passé* employé comme un *adjectif* dans le groupe du nom: *L'invention propose à cet effet un système robotisé dans lequel un support sur lequel est rapporté un ensemble de bras articulés à l'extrémité duquel est disposé un outil adapté à être en contact avec une surface de travail déterminée, et dans lequel l'outil peut être déplacé en rotation autour de son point de contact avec la surface de travail, en conformité avec des instructions de déplacement en provenance d'un module de pilotage* [6].

Le souci de concision est la caractéristique saillante du brevet d'invention, il est lié à:

1. l'emploi d'abréviations, de sigles, de langages symboliques: *Pc et PL = pertes, Vr = tension aux bornes, Th = thyristor, C = condition, D = diode, CPL = Courant Porteur en Ligne* [1];

2. l'emploi des symboles des unités de mesure et des symboles d'unités monétaires: *t = température, V = Volte, F, μ , ω*

3. Synthèses à l'aide de tableaux, de graphiques: *Les écarts-type régionaux des contrôles utilisés pour détecter les variations significatives sont présentés dans le tableau 3* [1].

Tout texte du brevet d'invention est marqué par le *souci constant de la précision et de l'objectivité dans le choix des mots*, cela s'exprime par exemple par:

– l'absence de mots vagues, peu d'expressions figées ou imagées de la langue courante;

– le recours au sens propre des mots, au sens non connoté, au sens attesté;

– l'emploi des lexiques spécialisés (propres à un domaine particulier) et semi-spécialisés (rattachés à plusieurs domaines): *Les mouvements de la main du médecin, qui commande un «joystick» formant sonde fictive sont retransmis au niveau de la sonde réelle présente en bout du robot et appliquée sur le patient dans le site isolé* [6].

Le choix du mot juste, approprié et correct, selon la norme du français écrit standard, soi-disant respect du «bon usage» s'explique dans les textes des brevets à analyser par:

- l'absence d'anglicismes critiqués c'est – à dire l'absence des emprunts directs à l'anglais quand un mot français existe déjà pour désigner la même réalité;

- le respect de la syntaxe du français et de son orthographe;

- la présence de mots liens au début des phrases et à l'intérieur des phrases: *Ainsi, on peut proposer selon l'invention un système robotisé plus compact, de telle sorte que le champ d'application de ce système soit élargi.* [6].

- la présence de chaînes de reprises: *Tel qu'illustré sur la figure 2, le système robotisé 10 comporte un ensemble de bras articulés 15 portant à une extrémité la sonde réelle d'échographie 12, cet ensemble étant monté sur un support 16* [6].

Conclusions et perspectives des recherches ultérieures. En faisant l'analyse des textes des brevets d'invention on peut faire le bilan suivant: les caractéristiques linguistiques générales des brevets d'invention tels que l'articulation logique correcte, la précision et la condensation sémantiques, le souci de l'impersonnalité de l'auteur, l'exactitude et la cohérence, l'absence de la subjectivité et la bonne construction textuelle sont typiques pour la forme écrite de la communication scientifique. Dans les perspectives des recherches ultérieures on prévoit de révéler les moyens de la reproduction de ces caractéristiques linguistiques dans la traduction ukrainienne pour constater les méthodes et les transformations de traduction.

Références:

1. Ібрагімова С.В. Проблеми перекладу науково-технічної літератури. Київ: НТУУ «КПІ», 2008. 164 с.
2. Pierre Lerat. Les langues spécialisées. Ed. Puf, France, 1995. P. 21.
3. Rostislav Kocourek. La langue française de la technique et de la science: vers une linguistique de la langue savante. Ed. Brandstetter Verlag, Allemagne, 1991. 328 p.
4. Simon Eurin Balmet et Martine Henao De Legge. Pratique du français scientifique. Ed. Hachette, France, 1993. P. 9–16.

Webographie:

5. Буць Ж. В., Ібрагімова С. В. Основи науково-технічного перекладу: навч. посібник. Київ: НТУУ «КПІ», 2015. 222 с. URL: <http://ela.kpi.ua/handle/123456789/12010>.
6. Pierre Lerat. Approches linguistiques des langues spécialisées. Mis en ligne le 16 avril 2012, consulté le 19 février 2017. URL: <http://asp.revues.org/2926>.

Список джерел ілюстративного матеріалу:

1. Office de la propriété intellectuelle du Canada. Le guide des brevets. Consulté le 05 février 2019. URL: http://www.ic.gc.ca/eic/site/cipointernet-internetopic.nsf/fra/h_wr03652.html.
2. Onduleur à transistors ou à thyristors à récupération d'énergie. Consulté le 05 février 2019. Mode d'accès: <http://www.ic.gc.ca/opic-cipo/cpd/fra/brevet/1173106/sommaire.html?>
3. Pont temporaire perfectionné. Consulté le 05 février 2019. URL: <http://www.ic.gc.ca/opic-cipo/cpd/fra/brevet/2760743/sommaire.html?>
4. Réacteur nucléaire à rendement amélioré. Consulté le 05 février 2019. URL: <http://www.ic.gc.ca/opic-cipo/cpd/fra/brevet/1208374/sommaire.html?>
5. Conditionnement. Consulté le 05 février 2019. URL: <http://www.ic.gc.ca/opic-cipo/cpd/fra/brevet/2942961/sommaire.html?>
6. Système robotisé pour le déplacement d'un outil guidé à distance. Consulté le 05 février 2019. URL: <http://www.ic.gc.ca/opic-cipo/cpd/fra/brevet/2841177/sommaire.html?>
7. Procédé de quantification des lésions cérébrales. Consulté le 05 février 2019. URL: <http://www.ic.gc.ca/opic-hyperlink>.